

Research Article

ANALYSE SÉMANTIQUE DES MODES ET TEMPS DANS LES SURNOMS DES LYÈLA DE POUNI-NORD SEMANTIC ANALYSIS OF MODES AND TENSES IN THE NICKNAMES OF LYELA DE POUNI-NORD

^{1,*}Ayassan BADO and ²Parfait BABINE

¹Laboratoire de Linguistique (Laboling)/Université Norbert ZONGO, Burkina Faso.

²Laboratoire LADIPA/Université Joseph KI-ZERBO, Burkina Faso.

Received 20th June 2023; Accepted 21th July 2023; Published online 25th August 2023

RÉSUMÉ

La sémantique est l'étude du sens des mots. Elle peut également être l'étude de la manière dont la forme de la phrase est reliée à la représentation. Son champ d'investigation est vaste c'est-à-dire elle touche tous les moyens qu'une langue met à la disposition de ses locuteurs. Ce travail s'est porté sur la valeur sémantique des temps verbaux dans les surnoms des lyèla de Pouni-Nord. Il a permis de montrer que les modes et temps jouent un rôle majeur dans la compréhension des visions des énonciateurs de ces surnoms. L'emploi de ces modes et temps verbaux donnent également des détails sur les difficultés vécues et les volontés de changement dans la vie des lyèla au fil du temps. Pour atteindre nos objectifs, nous avons adopté la théorie de la sémantique aspectuelle de COMRIE (1976) qui a permis d'étudier l'aspect des temps verbaux selon leur situation d'énonciation. Comme résultats obtenus, nous avons repéré dans le corpus les modes comme le mode indicatif, le mode impératif, le mode subjonctif et le mode passif. Quant aux temps, nous avons : le présent, le futur simple, l'imparfait, le passé composé de l'indicatif, l'impératif présent, le subjonctif présent, le présent du passif et le passé du passif.

Mots-clés: sémantique, temps et modes, surnoms, lyèla, Pouni-Nord.

INTRODUCTION

Dans ce présent article, l'étude se focalise sur les modes et temps verbaux employés dans les surnoms. Dans le langage naturel des lyèla, les modes et temps verbaux constituent les outils de taille pour donner sens à leurs surnoms. Ainsi, pour expliquer sémantiquement cet état de fait, il est recommandé d'analyser les modes et temps verbaux répertoriés dans le corpus et orienter l'emploi de ces éléments de conjugaison dans la vie des lyèla. Nous avons trouvé l'étude aspectuelle des temps verbaux et des modes dans les surnoms très intéressante du moment qu'elle permet de découvrir la valeur que les lyèla donnent aux différents temps et modes dans la construction des énoncés beaucoup plus lourds en sens. Pour réussir cette étude, nous devons cette question fondamentale : l'analyse de la valeur des temps verbaux permet-elle de contextualiser les surnoms ? De cette question principale découlent des questions secondaires : *Quels sont les différents modes rencontrés dans les surnoms ? À quels temps les verbes dans les surnoms sont-ils conjugués ? Quel rôle jouent ces modes et temps verbaux dans les surnoms ?*

Notre objectif général dans cette étude est de : faire connaître la valeur des modes et temps verbaux dans les énoncés conversationnels que sont les surnoms. Cet objectif général suscite également des objectifs spécifiques : *Identifier les modes utilisés dans les surnoms. Repérer les temps verbaux employés dans les surnoms. Interpréter la valeur aspectuelle de ces éléments de conjugaison dans les surnoms.*

CADRES THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE

Le traitement des valeurs des temps verbaux s'inscrit dans l'approche de la sémantique aspectuelle de COMRIE (1976) qui s'intéresse au déroulement temporel décrit par le verbe. Cette théorie a pour objet

d'étude l'aspect. En effet, l'aspect définit le déroulement interne de l'évènement par opposition au temps de l'évènement, qui est sa situation externe sur une ligne du temps. C'est une théorie également adoptée par PIRON S. (2006, p. 14) qui permet de faire une analyse et une représentation des connaissances en sémantique. Dans ce contexte d'analyse des temps verbaux, cette théorie permet d'étudier la valeur aspectuelle des verbes contenus dans les surnoms en s'appesantissant sur le rôle de la conjugaison dans la détermination de leur situation d'énonciation. Cette référence situationnelle permet également de connaître le vécu des énonciateurs.

Pour ce travail, nous avons procédé à des enquêtes de terrain du 14 décembre 2020 au 23 février 2021 au cours desquelles des enregistrements ont été faits auprès de nos différents enquêtés. Après cette étape, nous sommes passé à la transcription de ces données en suivant les règles alphabétiques de la langue lyélé. Pour cette étude, nous avons consulté vingt et un (21) griots (flûtistes, tambourinaires, et chanteurs), en plus de six (06) vieilles femmes. En effet, chez les lyèla, les griots sont les plus grands connaisseurs des surnoms du moment qu'ils maîtrisent les généalogies des différents clans. Les lyèlasont des agriculteurs. De ce fait, les femmes exécutent parfois les mêmes travaux champêtres que les hommes. Les griottes parmi elles connaissent aussi des surnoms de la plupart des femmes dans la société.

MODE ET TEMPS VERBAUX DANS LES SURNOMS LYÉLÉ

Toute langue connaît une organisation cordiale des procédés qui fait d'elle une langue riche et lui permet de se classer parmi tant d'autres. Ainsi, le lyélé est une langue classée dans le sous-groupe occidental des langues gurinsi bien harmonisée dans son système. Elle possède une conjugaison mixte c'est-à-dire qui suit les règles de conjugaison d'autres langues, mais s'écartent d'elles à certains niveaux. Ainsi, nous intéressons aux modes et temps verbaux utilisés dans les surnoms.

*Corresponding Author: Ayassan BADO,

¹Laboratoire de Linguistique (Laboling)/Université Norbert ZONGO, Burkina Faso.

Mode

À ce niveau, il s'agit de prendre en compte les modes et temps verbaux dans les surnoms et leurs actes d'énonciation pour déterminer leur valeur sémantico-référentielle. Les modes représentent la manière dont l'action exprimée par le verbe est conçue et présentée. Cette action exprimée dépend du temps au cours duquel elle a eu lieu. En plus, le mode est la forme du verbe qui montre que le locuteur considère les actions, les faits et les états comme étant réels ou au contraire, il ne fait que les imaginer comme étant de possibilités ou virtualités. Pour GREVISSE M. (2009, p. 178), « les modes sont les diverses manières de concevoir et de présenter l'action exprimée par le verbe ». Ainsi, il existe quatre modes en français à savoir : le mode indicatif, le mode impératif, le mode subjonctif et le mode conditionnel.

Le temps verbal

Les temps verbaux sont selon Grevisse M. (2008, p. 980), des formes par lesquelles le verbe situe l'action dans la durée, soit par rapport au moment où s'exprime le locuteur, soit par rapport à un repère donné dans le contexte, généralement par un autre verbe. En grammaire, ils désignent les formes des verbes qui permettent de situer le moment auquel se rapportent les actions ou les états dont on parle. Ils inscrivent également les actions dans le temps par rapport aux trois grandes divisions que sont le passé, le présent et le futur, en mettant en relief le caractère achevé ou inachevé des actions, en soulignant éventuellement leur durée, leur soudaineté ou leur répétition. Il existe des temps simples et composés.

LA SÉMANTIQUE ASPECTUELLE DES MODES ET TEMPS VERBAUX DANS LES SURNOMS

Il s'agit d'une part d'évoquer la valeur aspectuelle des modes et temps verbaux, et d'autre part d'interpréter leur emploi dans les surnoms par les lyéla de Pouni-Nord. Il faut retenir que certains temps et modes ne figurent pas dans le corpus, mais leur absence peut se justifier.

Le mode indicatif

(Zàzàzwāã)

Le mode indicatif présente une action comme réelle. Il permet d'énoncer un fait contemporain ou passé dans une phrase déclarative ; un fait qui mène à la vérification à travers une phrase interrogative ; une action décrite de manière déclarative. Pour Eluier R. (2017, p. 125), l'indicatif permet à l'énonciateur de ne pas laisser entendre que la validation de la phrase soit soumise à des conditions. L'énonciateur prend le fait en charge dans son énoncé. Dans la langue lyéle, l'indicatif appelé **zàzàzwāã**, permet d'actualiser tout ce qui se passe autour de nous. L'indicatif comporte quatre temps principaux en lyéle à savoir le présent simple (zàzwā), le futur simple ou antérieur (tàzwā), le passé simple, composé ou antérieur (zòmduwāá), l'imparfait (yāwó zwāã). Chaque temps est utilisé pour exprimer un fait selon sa période d'exécution. Le **zàzàzwāã** signifie en français « paroles de nos jours », puisque dans ce concept, **zàzà** signifie « de nos jours » et **zwāã** qui veut dire « paroles »

Le présent simple

(Zàzwāã)

Le présent simple évoque un événement contemporain de l'acte de la parole. Il situe l'action verbale au moment de l'énonciation. De plus, il exprime un aspect non accompli. C'est ce que justifie D. CREISSELS

(2006, p. 183) en disant que le présent permet d'exprimer un événement en cours de déroulement au moment de l'énonciation, ou d'exprimer un événement qui se produit habituellement. Dans notre corpus de surnoms collectés, trois (03) d'entre eux contiennent des verbes conjugués au présent simple de l'indicatif. Selon la vision des auteurs de ces surnoms, le présent simple leur permet d'extérioriser ce qu'ils ressentent ou souhaitent présentement. Outre, les lyéla utilisent le présent simple pour exprimer une urgence, une désolation continue. En lyéle, le présent simple est appelé **zàzwā**. C'est un terme qui désigne ce qui se dit présentement. Le **zàzwā** est composé de **zà** qui signifie « aujourd'hui, présentement » et **zwāã** qui veut dire « paroles ».

(1) *Pùnsókōcìlù*
« Pouni aime écouter les mensonges »

(2) *Lùmcalzhilá*
« Le monde s'en prend aux démunis »

(3) *Kwáyé*
« Le clan me reconnaît »

Le futur simple

(Tàzwāã)

Le futur simple est un temps qui est utilisé pour parler des événements à venir. Pour D. CREISSELS (2006, p. 186) :

« La signification de futur se développe généralement comme une inférence à partir d'une signification modale d'intention ou de nécessité. Si quelqu'un a l'intention de faire, ou doit faire quelque chose, la probabilité qu'il le fasse dans l'avenir est forte, et à partir de là des formes signifiant à l'origine intention ou nécessité peuvent évoluer vers une signification de prédication ».

Le futur simple n'est pas assez utilisé dans les surnoms collectés. Seulement un surnom contient un verbe conjugué au futur simple de l'indicatif. Cette ignorance du futur dans l'attribution des surnoms par les Lyéla, s'explique par le fait qu'ils sont trop préoccupés par ce qu'ils vivent présentement. Ils souhaitent que ce qu'ils subissent prenne fin, car le meilleur avenir dépend de ce que le présent donne comme signe. Le futur simple se traduit par **tàzwāã** en lyéle. Le **tàzwāã** est un concept composé de deux lexèmes : « **tà** » qui signifie « venir » et « **zwāã** » « paroles ». C'est un concept qui traduit l'expression de ce qui viendra.

(4) *Ragatà*
« Tout viendra »

Le passé composé

(Zòmduwāá)

Les surnoms qui contiennent des verbes conjugués au passé composé de l'indicatif sont au nombre de trente (30). Pour D. CREISSELS (2006, p.184), le passé est utilisé pour parler des événements qui se sont produits antérieurement. Selon O. Bled (1997, p. 149), le passé composé exprime des faits complètement achevés à un moment déterminé ou indéterminé du passé, en relation avec le présent ou dont les conséquences sont encore sensibles dans le présent. Le passé composé est utilisé dans ces surnoms pour parler des événements passés mais gravés dans les mémoires des lyéla. C'est ce qui est remarqué dans ces exemples de surnoms :

(5) Otolùm

‘ ‘ Ils ont partagé le monde ’ ’

(6) Lùmcałzhilá

“ Le monde s'en est pris aux démunis ”

Le passé composé dans ces surnoms renvoie à l'interlocuteur dans le passé, c'est-à-dire au moment des conquêtes coloniales qui non seulement avaient coûté la vie à beaucoup de lyəla, mais leur avaient rendu la vie dure. Les preuves de ces conditions difficiles se perçoivent à travers le temps des verbes contenus dans ces surnoms suivants :

(7) Shàmanə̀lùm

« Les anciens ont connu la souffrance »

(8) Lùmpónemwā

« Les pauvres ont eu problème »

Le passé composé correspond à ce qui est appelé en lyèlézə̀dwáá. Ce concept lyèlé désigne en français « paroles anciennes », car zə̀ qui est la forme réduite de **zwāá**, signifie « paroles » et **dwáá** qui signifie « anciennes ».

Le mode impératif

(Jyēzwāá)

Selon R. Eluerd (2006, p. 125), le mode impératif permet de ramener la validation de la phrase au seul énonciateur. L'impératif permet aussi d'exprimer un ordre, un conseil, une demande ou une interdiction, une défense, un désir, un souhait, une exhortation et une affirmation. L'impératif est également un mode très important dans la construction des surnoms pour les lyəla. En effet, les surnoms qui contiennent des verbes au subjonctif constituent des souhaits non seulement pour le changement de certains comportements, mais aussi une exhortation pour la perpétuité de l'harmonie cordiale dans la société. Le mode impératif au regard de son rôle dans la langue, est appelé **lyēzwāá** qui peut être compris en français comme « paroles de forces », car le lexème **lyē** signifie « force » et **zwāá** qui veut dire « paroles ». Cette conception de l'impératif corrobore sa fonction conative qui est celle de pousser un émetteur à imposer un comportement déterminé à son destinataire.

Le présent de l'impératif

(Zə̀jyēzwāá)

L'impératif est un temps utile dans la conjugaison en français tout comme en lyèlé. En effet, l'impératif présent permet d'exprimer un ordre, un conseil, un souhait, une exhortation, et une affirmation dans un présent immédiat. De cette façon, les verbes au présent de l'impératif sont dénombrés à deux (02) dans notre corpus. Les lyəla ont utilisé le présent de l'impératif pour conseiller les membres de leur société à propos de ce qui entrave la vie paisible, l'entraide et la compassion. Cela se voit à travers les exemples suivants :

(9) Bədə̀mən

« Ne te moque pas de l'autre »

(10) Bashè

« Venez répondre »

L'impératif présent utilisé dans les surnoms, exprime une prise de défense contre tout comportement pouvant nuire présentement à la société. L'impératif présent a bien sa place dans les surnoms puisque les menaces actuelles révélées sont destructrices et méritent d'être évitées. C'est ce que soulignent les exemples de surnoms suivants :

(11) Zə̀dal

« Sois avare dans la parole »

(12) Jə̀cili

« Asseyez-vous et écoutez »

Le mode subjonctif

(Bùlamirzwāá)

Selon Morel (1996 ; p. 153), le subjonctif est le mode du non-jugement. L'énonciateur ne se prononce pas sur la validation de la phrase qu'il laisse comme suspendue entre virtualité et réalisation. Le subjonctif est un mode qui permet d'exprimer un désir, un regret, un souhait, un ordre, etc. Pour M. Grevisse (2007, p. 980), le subjonctif indique que le locuteur ne s'engage pas sur la réalité du fait. En lyèlé, le mode subjonctif est compris comme ce qui est couramment appelé « **bùlamirzwāá** ». Ce syntagme nominal conceptuel est composé de « **bùlamir** » qui renvoie au souhait, à l'imagination, ou au désir ; et de « **zwāá** » qui signifie paroles.

Le subjonctif présent

(Zə̀zàbùlamirzwāá)

L'utilisation du subjonctif présent dans l'attribution des surnoms est impressionnante et importante. Le subjonctif présent compte deux (02) verbes dans notre corpus. Il est utilisé pour exhorter les lyəla au travail afin de se passer des maux qui font ravages de nos jours. Cette exhortation est attestée par les surnoms suivants :

(13) Osùnedo

« Qu'ils s'aiment »

(14) Oyalcyènè

« Qu'ils veuillent du bien »

L'utilisation du subjonctif présent dans ces surnoms exprime une forte incitation à l'entente. En effet, l'entente constitue l'une des principales préoccupations des donneurs de certains surnoms. Cette volonté de conduire la société vers l'harmonie les a amenés à vouloir l'imposer à toute la société.

Le subjonctif présent est aussi utilisé dans les surnoms pour ordonner aux membres de la société, l'exécution de certaines obligations qui peuvent fleurir la société. Outre, l'utilisation du subjonctif présent montre que les lyəla sont très préoccupés par les activités qui leur permettent de vivre dans ce monde. Ainsi, ils ambitionnent éradiquer tous les maux qui obstruent leur progression. Cette valeur du subjonctif est perceptible dans les exemples de surnoms suivants :

(15) Kanatwīcinè

« Que les femmes travaillent bien »

(16) Nemwàtwī

« Que les pauvres travaillent »

Tout comme l'impératif présent, le subjonctif présent est servi pour donner des conseils à tous les membres de la société. Par ailleurs, il est utilisé pour souhaiter des meilleures conditions de vie. Il joue un rôle important quant à ses différentes valeurs. Ainsi donc, l'expression de conseils et souhaits est remarquable dans les surnoms suivants :

(17) Odēlùm

« On a qu'à se méfier du monde »

- (18) *Ogaza*
« Que tout le monde cherche »

L'expression « présent du subjonctif » correspond à celle du lyèlé « *zàzàbùlamirɔzwāā* » qui a pour signification « *souhait de nos jours* ».

Le mode passif

(*Yibĩnzwāā*)

Le mode passif constitue un système qui permet de changer la diathèse d'un verbe. La diathèse est utilisée en linguistique pour désigner la « voix » d'un verbe. En effet, cette diathèse s'intéresse aux rôles sémantiques dévolus des actants par rapport au procès-verbal. Cependant, en morphologie, le terme « voix » est utilisé pour parler de la forme d'un verbe pour signifier une diathèse. De ce fait, le mode passif permet de transformer un énoncé actif, dans lequel l'objet patient de l'actif devient le sujet patient (sujet subissant l'action), tandis que le sujet acteur devient le complément d'agent du verbe. Le mode passif est aussi un mode qui permet de mettre en valeur un fait donné. Notons que seuls les verbes transitifs directs et quelques verbes transitifs indirects comme *obéir* et *pardonnez* peuvent répondre aux critères du passif. Le mode passif accepte tous les temps du mode indicatifs (présent du passif, futur simple du passif, l'imparfait du passif, le passé simple du passif, le passé composé du passif, le futur antérieur du passif, le passé antérieur du passif, le plus-que-parfait du passif). En lyèlé, le passif est aussi utilisé dans la conjugaison.

Cependant, la construction du passif en lyèlé diffère des autres. En effet, lorsqu'un verbe est transformé au passif en lyèlé, il n'a pas de complément d'agent. Ainsi, deux temps du passif sont identifiés dans notre corpus : le présent simple du passif, et le passé composé du passif. Le passif est désigné en lyèlé par *yibĩnzwāā* qui signifie parole « paroles de sérieux ». En effet, le mode passif est ainsi appelé car il est utilisé pour confirmer ce qui est fait et ce qui sera fait sans inquiétude. Ce concept est composé de *yibĩn* qui signifie « sérieux » et *zāwāā* qui désigne « paroles ».

Le présent du passif

(*Zàzàyibĩn zwāā*)

Dans notre corpus, onze (05) verbes conjugués au présent du passif sont repérés. Ces verbes constituent une transformation des verbes du présent actif (présent de l'indicatif) en verbes du passif. Parmi ces verbes au passif, certains sont utilisés pour exprimer les maux que subissent les lyèla dans leur société de nos jours comme il est dans ces exemples suivants :

- (19) *Sabyazhe*
‘ ‘ L'argent est fini ’ ’

- (20) *Doojé*
“ La hache est perdue ”

Le passif dans l'exemple 19 permet de parler du manque de fortune, et dans l'exemple 20 il évoque la perte incessante en vie humaine. Ces exemples laissent comprendre que les lyèla manquent cruellement de beaucoup de choses qui pourront leur permettre d'améliorer leurs conditions de vie. D'une manière générale, le passif est utilisé par les lyèla pour exprimer les souffrances qu'ils ont subies durant des années. En outre, avec le passif, les lyèla expriment un accomplissement total d'une action donnée. Le passif présent est aperçu à travers des exemples de surnoms suivants :

- (21) *Bùlazhe*
‘ ‘ La guerre est fini ’ ’

- (22) *Lùmpele*
“ Le monde est empiré ”

- (23) *Onyarwētù*
“ Ils sont habitués aux railleries ”

En lyèlé, le passif présent connu sous l'expression « *zàzàyibĩn zwāā* » qui signifie « *les paroles sérieuses de nos jours* ». Cette expression est composée de *zàzà* qui signifie « de nos jours » et *yibĩn* qui signifie « sérieux », et *zwāā* qui désigne « paroles ».

Le passé du passif

(*Yibĩn zādwāā*)

Le passé du passif n'est pas utilisé dans notre corpus. Il n'est pas utilisé dans les surnoms car les lyèla sont plus préoccupés par les malheurs qu'ils subissent présentement. En plus, la négligence du passé du passif montre que par le passé, malgré que les individus ignorent les délices du monde de nos jours, ils vivaient harmonieusement dans la paix. Par ailleurs avec cette négligence du passé du passif, les auteurs des surnoms réclament une résolution ferme aux problèmes qu'ils vivent actuellement.

CONCLUSION

Dans cette étude nous avons fait l'analyse stylistique des surnoms en nous intéressant aux modes et temps verbaux qui y sont utilisés. À travers la conjugaison, nous avons montré que les lyèla de Pouni-Nord font usage de certains modes et temps pour des fins précises. En prime, l'utilisation de ces deux aspects permet aux lyèla de se rappeler les faits anciens, de raconter ou de décrire ce qu'ils vivent à cette époque contemporaine, et de prévoir ce qui les attend dans l'avenir. Tout comme le français, le lyèlé compte également le même nombre de temps et composé et de modes avec des caractéristiques visibles.

BIBLIOGRAPHIQUES

- BLED E. & O. (1997). Cours supérieur d'orthographe, Hachette, 1997.
- COMRIE, B. (1976). Aspect : An introduction to the study of verbal aspect and related problems. Cambridge. Cambridge University Press.
- CREISSELS, D. (2006). Syntaxe générale une introduction typologique 1 catégories et constructions.
- ELUERD R. (2017). Grammaire descriptive de la langue française, Armand Colin, 2e Edition.
- GREVISSE, M & GOOSSE, A. (2008). Le bon usage, éditions de Boeck Université,
- GREVISSE, M. (2009). Le petit grevisse grammaire française, groupe de Boeck.
- PIRON, S. (2006). Analyse et sémantique des connaissances en sémantique. L'interface syntaxe-sémantique du verbe entendre, Montréal, Université du Québec.